

Le magazine de l'Ordre des experts-comptables

SIC



Les principaux dispositifs d'épargne salariale

P. 10 FOCUS

N°382 - Mars 2019

L'EXPERT-COMPTABLE AU CŒUR DES FLUX



Fabrice Heuvrard, Sanaa Moussaïd et Dominique Perier, les rapporteurs du Congrès.

Dans la logique des deux derniers congrès, consacrés en 2017 au développement des missions de conseil et en 2018 à la stratégie des cabinets, « L'expert-comptable au cœur des flux », le thème du congrès 2019, s'est imposé de lui-même.

Trois raisons ont animé le choix de la thématique du Congrès :

- Afin de s'assurer de ne pas abandonner des membres de la profession sur le chemin de la transition numérique car une majorité de la profession n'a pas encore entamé cette mutation. À titre d'exemple, en 2018 un tiers des cabinets ne récupérait pas automatiquement les données bancaires.
- Afin de montrer à ceux qui ont entrepris cette mutation, comment accroître leur performance et traduire cela en valeur ajoutée.
- Et enfin pour souligner comment la profession anticipe les choix d'après-demain, par exemple évaluer l'impact de la blockchain sur les activités des cabinets.

Qu'entend-on par « flux » ?

Les clients des experts-comptables évoluent de plus en plus dans un environnement où la technologie et les interactions avec le monde réel s'intensifient et deviennent indissociables, et dans un univers stigmatisé par des échanges de flux importants, le plus souvent numérisés... ce qui peut faciliter l'exploitation de la donnée véhiculée mais qui présente en contrepartie une exposition au risque.

Ainsi, l'origine de la donnée collectée, sa forme, sa structure, son exploitation doivent être sécurisés et contrôlés... sans oublier que la donnée est au service des hommes et non l'inverse. C'est dans cet écosystème que l'expert-comptable se positionne naturellement au centre des flux et renforce sa position de partenaire incontournable.

Ce positionnement stratégique nécessite de maintenir et de développer des connaissances et des compétences variées afin que les experts-comptables continuent d'accompagner proactivement et sereinement leurs clients vers ce nouveau monde.

Pour autant, la thématique du prochain congrès ne peut être abordée que par le seul prisme numérique des flux ; ça serait sans prendre en compte d'autres natures de flux qui ne sont pas directement liés à la technologie, au numérique, à la dématérialisation ou encore à l'informatique.

La thématique centrale du 74^e Congrès ne se résume pas au numérique. Il porte sur l'humain avant tout et place l'expert-comptable au cœur des flux, qu'ils soient financiers, humains, de données, dématérialisés, virtuels, réels ou physiques.

La technologie est donc abordée comme un outil et un moyen et non comme une fin en soi. Ce n'est pas la technologie qui est au cœur des hommes ni les flux qui sont l'épicentre des cabinets. La technologie doit être au service de l'homme et non l'inverse.



Les rapporteurs et leur vision du congrès

Que diriez-vous aux experts-comptables pour qu'ils participent au 74^e Congrès ?



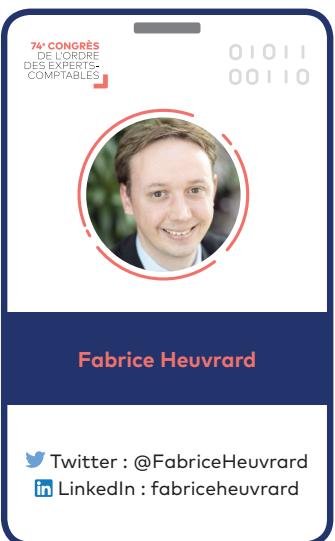
Sanaa Moussaid

It's the place to be !

Avec cette révolution numérique, on constate que le monde évolue à une vitesse exponentielle. Il faut agir au présent, en travaillant sur le réel qui est en train de se constituer pour envisager ensemble les métiers futurs possibles de l'expert-comptable de demain.

Dominique Perier

La profession parle de ces sujets de data, flux, factures électroniques, bulletins de payes électroniques etc... Un grand nombre de conférences, micro conférences, journée du numérique (déjà trois), webinaires, et travaux du Conseil supérieur (fiches techniques, guide...) abordent tous ces sujets. Vous souhaitez maintenant entrer dans le concret pour votre cabinet et vos clients alors venez au congrès de Paris.



Fabrice Heuvrard

De nombreuses manifestations de la profession ont apporté les premières fondations des compétences à acquérir pour les experts-comptables de demain. Nous espérons offrir les clés de l'infrastructure qui permettront de déchiffrer, préparer et d'être acteur des différents espaces temporelles de la stratégie du cabinet, à savoir : aujourd'hui, demain et après-demain.